

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation

EXPÉDITRICE : Kit Rankin
Directrice
Direction des services régionaux

DATE : Le 7 septembre 2006

OBJET : **Rapport final – Financement de la participation des parents en 2005-2006**

Cette note de service a pour but de vous fournir :

- des documents et des instructions pour préparer le rapport sur le financement pour la participation des parents en 2005-2006;
- des renseignements sur les programmes d'allocations et de subventions et les initiatives de participation des parents créés pour l'année scolaire 2006-2007.

Rapport final – Financement de la participation des parents en 2005-2006

Dans le but d'appuyer la nouvelle Politique de participation des parents de l'Ontario publiée en décembre 2005, les conseils et les administrations scolaires ont reçu au mois de mars dernier plus de 4,6 millions de dollars en nouveaux investissements afin d'encourager la participation des parents. Tel qu'indiqué dans les contrats qui vous ont été envoyés en mars, l'échéance pour dépenser cette allocation est le 31 août 2006 et la date finale pour remettre un rapport sur l'initiative est le 30 septembre 2006.

Nous vous transmettons par conséquent un modèle de rapport des dépenses encourues dans le cadre de l'initiative du financement pour la participation des parents en 2005-2006. Ce modèle se trouve en annexe 1 et aussi au Calendrier des rapports du ministère de l'Éducation accessible sur son site web.

En plus de ce modèle, nous joignons un court questionnaire en annexe 2 qui sera complété lors d'une conversation entre une représentante ou un représentant de votre bureau et un membre du personnel de notre bureau régional.

Ce *Sondage sur la participation des parents* constitue pour les conseils scolaires, les administrations scolaires et le Ministère, l'occasion d'entamer un dialogue sur les accomplissements et les défis de la première année de la mise en œuvre de l'initiative de

la participation des parents. Les résultats de ce processus permettront au ministère de faciliter la dissémination de cas de réussite et de pratiques exemplaires de toute la province par voie électronique et lors de symposiums régionaux et provincial. Vous serez informés des dates de ces événements dans des correspondances à venir.

Le sondage contribuera aussi à l'élaboration de politiques et programmes. Nous consulterons les conseils scolaires à partir de l'automne et pendant la durée de ce processus.

Une liste de questions et réponses sur le processus de présentation de rapport financier concernant la participation des parents en 2005-2006 est jointe en annexe 3 à cette note de service. Veuillez adresser toutes autres questions concernant ce processus au bureau régional du ministère de l'Éducation.

Fonds pour la participation des parents en 2006-2007

Pour cette année scolaire, le financement au titre de la participation des parents provient de trois principales sources :

1. L'allocation de mobilisation et de sensibilisation de base (500 \$ par école) et l'allocation au Comité de participation des parents (5 000 \$ + 0,17 \$ par élève) versées dans le cadre de contrats de paiement de transfert

À la suite d'une note de service de Nancy Naylor, en date du 12 juin 2006 (*note de service B8 de Nancy Taylor : Financement de l'éducation pour 2006-2007, 12 juin 2006, p. 1.*), nous confirmons que les fonds pour la participation des parents seront versés aux conseils au moyen d'ententes de paiements de transfert pour la nouvelle année scolaire.

Les ententes de transfert de 2006-2007 seront envoyées aux conseils scolaires en septembre 2006.

2. Programme de subvention mis à la disposition des conseils d'école pour des initiatives scolaires de sensibilisation des parents pour lesquels la langue, l'immigration récente, la pauvreté et le manque de familiarité avec le système ou d'autres facteurs peuvent faire en sorte que la participation paraisse plus difficile (1 M\$)

Comme vous le savez, en 2005-06, the Ministère a transféré des fonds liés à ce programme et au programme mentionné ci-dessous (voir le numéro 3) aux conseils scolaires à partir d'une allocation basée sur une formule de financement.

Cependant, en 2006-07, ce programme sera géré en tant que programme provincial de subventions pour lequel des demandes devront être déposées. Le Ministère offrira des subventions aux conseils d'école, par l'entremise des conseils scolaires, afin de financer des initiatives permettant aux parents de surmonter des obstacles qui entravent leur participation à l'éducation de leurs enfants.

Le conseil consultatif provisoire sur la participation des parents a conseillé au Ministère les critères et le processus d'administration de ces subventions. D'autres renseignements seront largement distribués cet automne.

3. Le programme d'appui à des projets provinciaux et régionaux visant à améliorer la participation des parents (750 000 \$)

Les organismes du secteur de l'éducation pourront présenter des demandes à ce programme provincial de subventions afin d'appuyer des projets visant à améliorer la participation des parents.

Comme pour le programme visant les écoles, des renseignements nécessaires pour préparer une proposition de projet seront largement distribués cet automne.

Tout au long de l'année, de nouveaux renseignements et documents sur la participation des parents seront affichés dans la section « Parents » du site Web du ministère de l'Éducation. Nous vous invitons à la consulter à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/parents/>.

Je vous remercie de votre soutien et de votre collaboration continue à la mise en œuvre de cette initiative importante.

Version originale signée par :

Kit Rankin

p.j.

c.c. Marie-France LeFort, Bureau de la participation des parents
Chefs régionaux

Annexe 1 Financement de la participation des parents 2005--06

Nom du conseil scolaire : _____

Échéancier : 30 septembre 2006

Rapport final – page sommaire

Financement de la participation des parents 2005-06 – Rapport sur les dépenses encourues dans l'année scolaire 2005-06 (1^{er} septembre 2005 au 31 août 2006)

Veuillez cocher l'une des deux cases ci-dessous :

- Une partie ou l'ensemble des fonds reçus dans le cadre du financement de la participation des parents n'a pas été dépensé avant le 31 août 2006.
- Le montant total reçu par le conseil scolaire dans le cadre du financement de la participation des parents a été dépensé avant le 31 août 2006.

Je déclare que l'information fournie dans le rapport ci-joint est exacte pour les fins de ce rapport final exigé dans le cadre de l'entente contractuelle du financement de la participation des parents 2005-06. Tel que stipulé dans cette entente, le conseil tient en bonne et due forme des dossiers financiers et des livres comptables concernant le projet et consent à les soumettre sur demande, de même que d'autres documents, au contrôle, à l'inspection et à la vérification du Ministère pendant la durée de l'entente et pendant une période de sept (7) ans suivant l'exécution du Projet.

Directrice/directeur de l'éducation:

(Écrivez en caractère d'imprimerie SVP): _____ Signature: _____ Date: _____

Veuillez télécopier au (416) 325-4153 une copie de ce rapport final, au plus tard le 30 septembre 2006, au bureau régional de Toronto, à l'attention du Chef régional.

Annexe 1 Financement de la participation des parents 2005--06

Nom du conseil scolaire : _____

Élément prioritaire #1 Budget de mobilisation et de sensibilisation pour les conseils d'école (500\$ par école)

Cette allocation de 500 \$ par école permet au conseil d'école de soutenir la communication locale avec les parents et une participation accrue de ces derniers. Les conseils devaient affecter ces fonds au niveau des écoles, en plus de toute affectation existante aux conseils d'école. Il était prévu que les conseils d'école approuvent les dépenses pour les activités de mobilisation et de sensibilisation financées par cette allocation.

- a. Nombre d'écoles élémentaires et secondaires en 2005-06 : _____
 - b. Nombre d'écoles secondaires en 2005-06 : _____
 - c. Date du transfert de l'allocation aux écoles (mois/année) : _____
 - d. Montant total reçu par le conseil scolaire dans le cadre de cette allocation* : _____
- * Veuillez vous référer au fichier Excel inclus dans cet envoi pour inscrire le montant en question.
- e. Montant total alloué par le conseil scolaire aux écoles : _____
 - f. Montant total dépensé par les écoles au 31 août 2006 : _____
 - g. Montant non-dépensé au 31 août 2006 ("d moins f") : _____

Si votre conseil a choisi de ne pas allouer 500\$ à l'une ou à certaines de ses écoles, veuillez indiquer quelles écoles n'ont pas reçu cette allocation et pourquoi.

Annexe 1 Financement de la participation des parents 2005--06

Nom du conseil scolaire : _____

Élément prioritaire #2 Financement de base afin d'appuyer le travail du comité de participation des parents (5000\$ par conseil scolaire + 0.17\$ par étudiant)

Cet investissement apporte un soutien au conseil scolaire pour lui permettre de travailler en collaboration avec un comité de participation des parents existant ou nouveau, notamment pour des réunions de district et des communications inter-écoles. Aux fins de cet investissement particulier de 2005-2006, les conseils scolaires pouvaient aussi envisager la prise en charge de dépenses encourues depuis le début de l'année scolaire (depuis le 1^{er} septembre 2005) visant notamment des initiatives novatrices de collaboration avec les parents.

Montant total reçu par le conseil scolaire dans le cadre de cette allocation* : _____

* Veuillez vous référer au fichier Excel inclus dans cet envoi pour inscrire le montant en question.

Veuillez ajouter des rangées si nécessaires:

A. Catégorie de dépenses Veuillez décrire : par exemple, rencontres à l'échelle du conseil, communications inter-écoles, dépenses de voyage, etc.	B. Dépenses encourues (\$)	C. Renseignements
1.		
2.		
3.		
4.		
Montant total dépensé au 31 août 2006	\$ XX	
Montant de l'allocation non dépensé (le cas échéant)	\$XX	

Annexe 1 Financement de la participation des parents 2005--06

Nom du conseil scolaire : _____

Élément prioritaire #3 - Parents éprouvant des difficultés à s'impliquer davantage - Capacité des conseils scolaires et des conseils d'école à atteindre un groupe plus diversifié de parents

Cette allocation vise à aider aux conseils scolaires à couvrir en charge les coûts du développement de leurs capacités et celles de leurs écoles à impliquer les parents pour lesquels la participation semble plus difficile à cause de la langue, de l'immigration récente, de la pauvreté, du manque de familiarité avec le système d'éducation ou d'autres facteurs. Aux fins de cet investissement particulier de 2005-2006, les conseils scolaires pouvaient aussi envisager la prise en charge des dépenses encourues depuis le début de l'année scolaire (depuis le 1^{er} septembre 2005) visant notamment des initiatives novatrices de collaboration avec les parents.

Montant total reçu par le conseil scolaire dans le cadre de cette allocation*: _____

* Veuillez vous référer à l'annexe A de l'entente contractuelle sur le financement de la participation des parents ou au fichier Excel inclus dans cet envoi pour inscrire le montant en question.

IMPORTANT Les conseils scolaires doivent, au minimum, rendre compte des dépenses encourues à l'échelle du conseil, le cas échéant (par exemple, consultations, formation du personnel, etc.) ainsi que les dépenses encourues au niveau de l'école (par exemple, événements locaux pour les parents, élaboration d'un bulletin d'information) etc.

A. Catégorie de dépenses	B. Dépenses encourues (\$)	C. Renseignements additionnelles (par exemple, nature de l'activité ou de l'événement, nombre d'écoles impliquées, nombre de participants, etc.)
1. Dépenses à l'échelle du conseil		
2. Dépenses à l'échelle des écoles		
Montant total dépensé au 31 août 2006	\$ XX	
Montant de l'allocation non-dépensé (le cas échéant)	\$XX	

Sondage sur la participation des parents

Processus du sondage

Le sondage sur la participation des parents est l'occasion pour le ministère de l'Éducation et les conseils scolaires d'entamer un dialogue sur les accomplissements et défis de la première année de mise en œuvre de l'initiative pour la participation des parents annoncée en décembre 2005.

Les résultats de ce sondage éclaireront l'élaboration de politiques et programmes ainsi que la conception de prochaines initiatives pour la participation des parents.

Veuillez passer en revue ce sondage et le faire parvenir à la personne responsable de la participation des parents dans votre conseil. Une représentante ou un représentant du bureau régional du Ministère communiquera avec le conseil en septembre pour organiser un examen des thèmes et points soulevés dans le sondage.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Nom du conseil :	
Personne responsable du dossier de la participation des parents :	
<u>Sondage complété par :</u>	
Nom :	Titre :
Courriel :	Numéro de téléphone :
Date :	

A. Mobilisation et sensibilisation de base par les conseils d'école - 500 \$ par école

- | | |
|--|--------------------|
| 1. a) Votre conseil allouait-il déjà des fonds aux conseils d'école avant l'instauration de la <i>Subvention de mobilisation et de sensibilisation de base</i> de 500 \$ en 2005-2006?

b) Si oui, veuillez expliquer. | [] Oui
[] Non |
| 2. Veuillez décrire trois exemples à succès d'activités, d'événements ou de projets que des conseils d'école de votre conseil ont accompli avec la <i>Subvention de mobilisation et de sensibilisation de base</i> de 500 \$. (Veuillez nommer l'école et décrire brièvement le projet.)
a)

b)

c) | |
| 3. Quels seront à votre avis le plus grand défi et la meilleure occasion que les conseils d'école rencontreront dans les initiatives entreprises avec ces fonds pour améliorer les communications avec les parents et la participation des parents? | |

B. Comité de participation des parents (CPP) – 5 000 \$ par conseil scolaire + 0,17 \$ par élève

- | | |
|--|--------------------|
| 1. a) Est-ce qu'un <i>Comité de participation des parents</i> a été créé au conseil scolaire? | [] Oui
[] Non |
| b) Veuillez expliquer le processus que le conseil a utilisé (ou a l'intention d'utiliser) pour créer le <i>Comité de participation des parents</i> . | |

Note : Si vous avez répondu non à la question 1a), veuillez passer à la question 7 après la question 1b)

2. Veuillez décrire la composition du <i>Comité de participation des parents</i> .	
3. Est-ce que le <i>Comité de participation des parents</i> inclut une majorité de parents?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4. Est-il actuellement présidé par un parent?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5. Quelle est ou sera la fréquence des réunions du <i>Comité de participation des parents</i> ?	
6. Comment l'allocation offerte par le ministère de l'Éducation pour le <i>Comité de participation des parents</i> a-t-elle facilité sa création par votre conseil?	
7. Comment le <i>Comité de participation des parents</i> de votre conseil sollicite-t-il ou sollicitera-t-il les conseils et idées des conseils d'école, d'autres parents et partenaires lors de la planification et de la mise en œuvre de stratégies visant à mobiliser plus de parents au niveau régional?	
8. Quel est ou sera à votre avis le plus grand défi de votre <i>Comité de participation des parents</i> ?	
9. Seriez-vous prêts à nous faire part des lignes directrices, politiques ou mandat du <i>Comité de participation des parents</i> de votre conseil?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> s/o

C. Atteindre les parents qui peuvent trouver la participation plus difficile

1. a) Dans vos écoles, existe-t-il des groupes de parents qui participent moins qu'ils ne le pourraient à l'éducation de leurs enfants?

b) Les connaissez-vous et connaissez-vous les raisons pour lesquelles ils trouvent cela difficile? Veuillez les décrire.

c) Votre conseil a-t-il un plan pour améliorer la participation de ces parents? Veuillez le décrire.

2. Veuillez décrire comment votre conseil scolaire a choisi d'allouer la subvention, fondée sur une formule, qu'il a reçue pour atteindre les parents qui trouvent difficile de participer à l'éducation de leurs enfants (p. ex., programme de subvention général au conseil, consultation des parents, couverture de dépenses encourues depuis septembre 2005, etc.)

3. Veuillez décrire trois exemples à succès d'activités, événements ou projets qui ont été accomplis avec cette allocation. *(Veuillez nommer l'école le cas échéant et décrire brièvement le projet)*

a)

b)

c)

4. Avez-vous autre chose à nous signaler?

Questions et réponses sur l'allocation du financement pour la participation des parents en 2005-2006

Q. 1 : Est-ce que les conseils scolaires auront le droit de conserver après le 31 août 2006 les fonds non dépensés pour les activités de 2005-2006?

Les conseils scolaires qui déclarent des fonds non dépensés dans l'annexe 1 devront passer en revue leurs cas particuliers avec la représentante ou le représentant du bureau régional en septembre et fournir un plan décrivant comment les fonds restants seront dépensés pour appuyer l'initiative de participation des parents. Le bureau régional leur remettra un modèle de plan.

Q. 2 : Si un conseil scolaire n'a pas dépensé la totalité de son allocation en 2005-2006, est-il encore admissible aux 5 % restants de son allocation?

Les conseils qui s'acquittent de leurs obligations contractuelles liées à l'allocation du financement pour la participation des parents en 2005-2006 seront admissibles aux 5 % restants de leur allocation.

Q. 3 : Est-il possible d'obtenir une prolongation du délai de remise du rapport au-delà du 30 septembre 2006?

Il faut informer le bureau régional que le rapport sera remis en retard et indiquer quand il sera disponible. Ce retard pourrait repousser le paiement de la prochaine allocation pour la participation des parents.